

Le gouvernement japonais a confirmé que l'État allait accorder des prêts d'urgence à la première compagnie aérienne du pays, Japan Airlines, pour l'aider à surmonter la crise économique. Ces prêts seront accordés par la Banque japonaise de développement. Le ministre des Finances, Kaoru Yosano, n'a pas dévoilé le montant des prêts. Mais, début juin, les médias japonais avaient rapporté qu'il s'élèverait à 100 milliards de yens (735 millions d'euros).

Aujourd'hui

Financement

La région Alsace a trouvé les financements qui lui reviennent pour la deuxième phase du Tgv Est avant une rencontre cruciale aujourd'hui avec le ministre du Développement durable, Jean-Louis Borloo. Pour cette enveloppe de 236 millions d'euros, la région apportera 95,5 millions d'euros tandis que la Communauté urbaine de Strasbourg contribuera à hauteur de 51,9 millions, a précisé le sénateur-maire de Strasbourg, Roland Ries. Le département du Bas-Rhin apportera 59,13 millions d'euros, le département du Haut-Rhin 20,41 millions, la ville de Mulhouse 5,76 millions et la ville de Colmar 3,14 millions. Le coût total de cette deuxième tranche est évalué à 2,01 milliards d'euros. Les travaux pourraient commencer en 2010.

Institutions/
InfrastructuresOMC :
UE et États-Unis
lancent une action
contre la Chine

L'UE et les États-Unis ont annoncé qu'ils engageaient séparément une action contre la Chine à l'OMC, pour protester contre des restrictions de Pékin à l'exportation de certaines matières premières.

Laon-Couvron :
Une base militaire
reconvertie
en plate-forme

La base militaire de Laon-Couvron qui accueille le 1^{er} régiment d'artillerie de marine sera reconvertie en une plate-forme logistique

Pétrole :
Aucun problème
d'approvisionnement
à l'horizon

Le secrétaire général du cartel, Abdallah El Badri, a affirmé que l'Opep sera toujours prête à fournir tout le pétrole dont l'économie mondiale peut avoir besoin.

page 2

MARITIME

Un transitaire à la barre de l'Union maritime et fluviale de Marseille-Fos



Hervé Ballardur et Marc Reverchon

Hervé Ballardur a pris hier la présidence de l'Union maritime et fluviale de Marseille-Fos en remplacement de Marc Reverchon dont le mandat arrivait à terme. Un transitaire prend donc la barre de l'UMF qui a été présidée pendant de longues années par un manutentionnaire puis par des armateurs. Le Pdg de HBI affiche un certain déterminisme dans sa volonté de changer les choses. Un mandat suffira-t-il ?

C'est de nouveau sur fond de conflit social que s'est déroulée hier l'Assemblée générale de l'UMF. Les années passent, les dossiers progressent mais les mouvements d'arrêt de travail continuent.

Ce ne fut une surprise pour personne lorsque Hervé Ballardur est sorti hier de la salle du Conseil en se présentant comme le successeur de Marc Reverchon à la présidence de la fédération portuaire marseillaise.

Présentant les axes forts qui vont conduire la politique du nouveau bureau de la fédération qui regroupe 22 métiers et 300 entreprises, il a indiqué qu'il est, d'une part, nécessaire de resserrer les liens entre les professions et mieux se connaître, retrouver les frontières juridiques de ces professions, resserrer les

liens avec le Grand Port maritime de Marseille (GPMM) et s'impliquer dans le projet d'Union pour la Méditerranée.

À propos des liens entre chaque profession, l'UMF est partie du constat selon lequel "ces dernières années, les relations se sont complexifiées entre les divers maillons de la chaîne logistique". M. Ballardur juge : "Nous avons à cohabiter avec des institutions qui ne vivent pas au même rythme. La création d'une Commission juridique aidera à retrouver les frontières juridiques de chaque profession".

S'exprimant sur la réforme portuaire, le nouveau président a indiqué : "Nous l'avons soutenue, c'était la meilleure solution". Se faisant le porte-parole de la profession, il a ajouté : "À Fos, tout se passe bien. À Marseille (dans

les Bassins Est, NDLR), nous sommes très préoccupés. On se heurte toujours à la résistance du personnel de maintenance. Les bassins Est sont un tissu économique indispensable pour nous, les professionnels, et pour notre ville". Il est convaincu que, pour résoudre le conflit, "il faut taper du poing sur la table".

Quant au vieux cheval de bataille de l'UMF qu'est le souhait d'améliorer les relations entre les professions portuaires et le GPMM, le nouveau président rappelle que, dans le cadre de la réforme des ports, les professionnels de la place ont été écartés des instances gouvernantes. "Trop peu de places ont été accordées aux entreprises, notamment au Conseil de surveillance".

À propos du projet d'Union pour la Méditerranée, Hervé Ballardur estime qu'il est avant tout, pour la communauté portuaire locale, "un dossier de rassemblement". Le dossier a été confié au vice-président Raymond Vidil, un fervent défenseur de ce concept, qui juge que l'occasion est enfin donnée à Marseille de tirer profit du ralentissement des échanges Est/Ouest mondiaux pour voir croître les flux intraméditerranéens.

Interrogé sur les conséquences de la crise sur la santé des entreprises, il explique : "Le début de l'année a été très difficile avec une baisse d'activité de près de 20%. Mai a bénéficié d'une amélioration des échanges industriels, grâce au secteur automobile, notamment. Mais, globalement, les marges ont baissé".

Hervé Ballardur est donc convaincu qu'il faut une amélioration de la productivité. Il faudra donc que les professions portuaires marseillaises attendent la fin de la mise en œuvre de la réforme pour redevenir sereins.

Vincent CALABRÈSE

ROUTE

UNOSTRA : "La taxe carbone se trompe de cible"

L'UNOSTRA a pris position contre le Grenelle de la mer. Pour elle, "son analyse au Conseil national des transports (CNT) et au Conseil supérieur de la marine marchande (CSMM) a une nouvelle fois mis en évidence le poids du lobby écologiste". Les transporteurs routiers reprochent notamment à la composition des groupes de négociations d'avoir été "délibérément élaborée pour qu'on privilégie les aspects environnementaux par rapport aux dimensions sociales et économiques".

Si l'UNOSTRA souligne que l'objectif de la taxe carbone est de "rendre visible le prix réel des produits en intégrant le coût carbone", elle fustige

"une mesure franco-française" qui "augmentera le niveau des prélèvements obligatoires dans un pays qui détient déjà un record dans ce domaine" et surtout qui "ne s'attaque pas aux modes de production et de distribution, mais se contente de faire payer les conséquences du modèle actuel".

Pour l'organisation, "les modalités de cette taxe pèseront sur les entreprises ou les consommateurs" et "visent surtout à compenser la suppression de la taxe professionnelle". "Faute d'articulation entre les problématiques économiques, sociales et environnementales, nous allons droit dans le mur", conclut l'UNOSTRA.

Entreprises

Kuehne+Nagel :
Contrat
de cinq ans
avec Virgin Stores

Dans le contexte économique actuel, les contrats logistiques d'une durée de cinq ans se font rares. Une visibilité que se sont donné Kuehne+Nagel et le distributeur Virgin Stores lancé dans la refonte de sa supply chain.

GECI :
100 Skylander
bientôt fabriqués
en Lorraine

Le Skylander, un avion de transport à hélices qui sera fabriqué en Lorraine à partir de 2011, fait actuellement l'objet de négociations pour plus d'une centaine de commandes.

Dassault :
3.000 salariés
en chômage
partiel

Quelque 3.000 des 8.400 salariés de Dassault Aviation vont être au chômage partiel, durant une semaine par mois, à partir de septembre et jusque fin février 2010, du fait de l'effondrement du marché de l'aviation d'affaires.

page 3

Maersk :
Rappel à l'ordre
du MAIB

Le MAIB (Maritime Accident Investigation Branch) a publié son rapport sur l'accident du "Maersk Newport" survenu l'année dernière, dans lequel il établit des manquements de la part de la compagnie danoise.

Aéroports :
Augmentation
de l'aide à
l'insonorisation

Le décret portant à 95%, pour les riverains des aéroports, l'aide à l'insonorisation des logements pour les opérations groupées vient d'être publié au "Journal officiel".

Dernière page

Disparition

La petite île de Bermeja, 80 km² sur les anciennes cartes du Golfe du Mexique, n'existe pas, a conclu l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), après une étude sur ce repère éventuel pour la délimitation de la zone des 200 milles nautiques ouverte aux activités économiques du pays. Bermeja, à 100 milles au Nord-Ouest de la péninsule du Yucatan, était autrefois le dernier repère "terrestre" du Mexique. Mais elle a disparu des cartes depuis plus de dix ans, peut-être submergée. Ce sont donc désormais les îles Alacranes qui servent de référence, ce qui réduit la zone d'influence du Mexique dans cette région où le moindre km² peut valoir très cher : les réserves sous-marines y sont estimées à 22,5 milliards de barils de brut.

Vignettes

La Slovénie va introduire au 1^{er} juillet des vignettes autoroutières de courte durée, suivant une injonction de la Commission européenne qui l'a accusée de surtaxer le transit occasionnel. Les nouvelles vignettes hebdomadaires et mensuelles coûteront respectivement 15 et 30 euros. Le prix de la vignette annuelle passera à 95 euros, contre 55 jusqu'à présent. Toutefois, les nouveaux tarifs pourraient être jugés excessifs par la Commission européenne et provoquer une nouvelle admonestation. À titre de comparaison, la vignette de dix jours ne coûte que 7,70 euros en Autriche voisine pour près de 2.000 km d'autoroutes.

Excédent

L'excédent commercial du Japon a reculé de 12,1% sur un an en mai, à 299,84 milliards de yens (2,27 milliards d'euros), une baisse moins forte que prévu. Les économistes s'attendaient en moyenne à un excédent de seulement 214,6 milliards. L'excédent de mai est par ailleurs le plus élevé enregistré par le Japon en douze mois. La balance commerciale japonaise reste ainsi dans le vert pour le quatrième mois consécutif, après avoir subi une série sans précédent de quatre déficits.

Travaux

Le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, a donné le coup d'envoi aux travaux de revitalisation de la zone portuaire de Rio de Janeiro, un quartier délabré et dangereux en bordure de la baie de Guanabara dominée par le célèbre Pain de sucre. Cet ambitieux projet est estimé au total à plus d'1,5 milliard de dollars. Le projet prévoit à terme la réurbanisation d'une zone de 5 km² autour du port mêlant entreprises, commerces, lieux de culture et logements pour les 25.000 habitants du quartier.

OMC

COMMERCE

UE et États-Unis lancent une action contre la Chine

L'UE et les États-Unis ont annoncé qu'ils engageaient séparément une action contre la Chine à l'Organisation mondiale du commerce, pour protester contre des restrictions de Pékin à l'exportation de certaines matières premières stratégiques.

"L'Union européenne a aujourd'hui demandé des consultations à l'OMC avec la Chine concernant les restrictions à l'exportation que Pékin pratique sur un certain nombre de matières premières-clés", a indiqué la Commission européenne. Les États-Unis ont également annoncé une action similaire. C'est la première plainte des États-Unis à l'OMC depuis l'entrée en fonction du président Barack Obama en janvier.

Européens et Américains reprochent à la Chine de pratiquer des restrictions à l'exportation sur des matières premières comme le zinc, la bauxite, le magnésium, le manganèse, le coke, le silicium ou le carbure de silicium. Ces produits sont utilisés par les industries de l'acier, de l'aluminium ou de la chimie, puis indirectement dans une multitude de secteurs tels que l'automobile, la construction ou l'aéronautique.

Européens et Américains dénoncent différentes formes de restrictions à l'exportation pratiquées par la Chine – quotas, droits à l'exportation ou prix minimum à l'exportation –, qui permettent selon eux aux entreprises chinoises de bénéficier au final de meilleurs tarifs que leurs concurrents étrangers. Et ce alors que certains de ces produits ne peuvent être trouvés ailleurs, déplorent-ils.

Les industries européennes potentiellement les plus affectées représentent environ 4% de l'activité industrielle de l'UE, et environ 500.000 emplois, précise

Bruxelles. "Les restrictions chinoises sur les matières premières sont une distorsion à la concurrence et augmentent les prix mondiaux, rendant les choses encore plus difficiles pour nos entreprises face à la crise économique", a déploré la commissaire européenne au Commerce, Catherine Ashton.

Le représentant américain au Commerce extérieur, Ron Kirk, a accusé de son côté Pékin de pratiquer la préférence nationale. "Dans les règles de l'OMC, une telle distorsion de l'égalité du commerce international n'est tout simplement pas autorisée", a-t-il dit. Ces restrictions "menacent également des milliers d'emplois en Amérique", a-t-il souligné. Il avait prévenu Pékin début juin que Washington n'hésiterait pas à porter les différends devant l'OMC, si la diplomatie n'arrivait pas à les résoudre.

ACCUMULATION DE PLAINTES DEPUIS 2001

Le lancement de consultations constitue la première étape du processus de règlement des différends à l'OMC. Cette étape peut durer jusqu'à soixante jours, avant la mise en place d'un groupe spécial chargé d'examiner la plainte déposée, si les consultations n'ont pas permis de trouver une solution. Après avoir bénéficié pendant quelques années d'une période de grâce pour s'adapter aux règles de l'OMC, la Chine, qui y a adhéré en 2001, a vu les plaintes s'accumuler



Catherine Ashton, commissaire européenne au Commerce

contre elle, impliquant à chaque fois les États-Unis.

Pour la première fois depuis son adhésion, elle a été condamnée en juillet 2008 sur son régime d'importation de pièces détachées automobiles, jugé discriminatoire par Washington, l'UE et le Canada. Elle a été épinglée aussi en

janvier sur son régime de protection de la propriété intellectuelle, à nouveau suite à une plainte des États-Unis. Cinq autres affaires ont été portées à l'OMC contre la Chine, dont trois ont été réglées à l'amiable. Deux sont toujours en cours.

Sophie LAUBIE

OPEP

PÉTROLE

Aucun problème d'approvisionnement à l'horizon

Le secrétaire général du cartel, Abdallah El Badri, a affirmé que l'Opep sera toujours prête à fournir tout le pétrole dont l'économie mondiale peut avoir besoin.

"L'Opep est toujours prête à fournir à tout moment le pétrole dont le monde peut avoir besoin, peu importante la quantité demandée", a déclaré le secrétaire général de l'Opep, Abdallah El Badri. "Nous sommes en situation de surcapacité de production", a-t-il rappelé en ajoutant qu'il n'y avait "pas de problème de sécurité de l'approvisionnement". D'ailleurs, a-t-il souligné les "problèmes de l'année dernière étaient dus à la spéculation et non pas en raison de l'approvisionnement".

Il a précisé que les pays du cartel observaient actuellement à 75% leurs quotas de production fixés lors de leur réunion de décembre à Oran en Algérie.

Depuis les réductions décidées alors, le cartel n'a pas modifié ses quotas en appelant, à chacune de ses réunions depuis, à appliquer au mieux ces mêmes quotas.

PAS DE MENACE SUR LA REPRISE

Alors que l'économie mondiale semble se ressaisir avec un prix du baril autour des 70 dollars, M. El Badri a affirmé que "même à 80 dollars cela ne menacera pas la reprise mondiale", tout en notant que les inquiétudes n'apparaissent que lorsque les cours du baril de brut dépassent les 100 dollars. En juillet 2007, le cours du baril avait ainsi atteint un sommet à plus de 147 dollars.

LAON-COUVRON

LOGISTIQUE

Une base militaire reconvertie en plate-forme

La base militaire de Laon-Couvron qui accueille le 1^{er} régiment d'artillerie de marine transféré en 2011 à Châlons-en-Champagne sera reconvertie en une plate-forme logistique avec au moins 3.000 emplois créés.

Le Conseil général de l'Aisne et la Région Picardie ont annoncé la reconversion d'une base militaire picarde en plate-forme logistique. Ce projet, dont les travaux devraient débuter à l'horizon 2011-2012, selon le Conseil général de l'Aisne, prévoit l'installation sur la base d'une plate-forme logistique sécurisée, qui permettrait notamment de scanner les conteneurs.

DES SCANNERS POUR LES CONTENEURS

Il prévoit également la mise en place d'un centre européen de logistique et de management des crises et d'un incubateur techno-

logique destiné à mettre au point et produire des scanners pour les conteneurs. À moyen terme, ce projet devrait entraîner la création de 3.000 emplois directs et indirects, et de 6.000 à long terme, ont affirmé les deux collectivités locales. Au final, l'ensemble des investissements publics et privés, comprenant également les investissements des entreprises qui s'installeraient sur le site, pourrait atteindre un milliard d'euros.

Dans le cadre de la restructuration des armées, le 1^{er} régiment d'artillerie de marine doit quitter la base de Laon-Couvron pour Châlons-en-Champagne courant 2011.



AVIS A LA CLIENTELE

AUGMENTATION TARIFAIRE SUR ORAN

Chers clients,

Nous vous informons d'une augmentation de 4% de nos frets sur Oran.

Cette nouvelle tarification s'appliquera au conventionnel, au roll, aux engins TP et au matériel agricole.

Elle prendra effet le 3 Juillet prochain, avec le départ du CAP CAMARAT.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire

Meilleures salutations

Le service commercial NAF Agence

KUEHNE + NAGEL

COMMISSION DE TRANSPORT

Contrat de cinq ans avec Virgin Stores

Dans le contexte économique actuel, les contrats logistiques d'une durée de cinq ans se font rares. Une visibilité que se sont donné KUEHNE+NAGEL et le distributeur Virgin Stores lancé dans la refonte de sa supply chain.

"Privilégier l'espace de vente et réorienter l'activité des vendeurs vers l'accueil et le service pour développer le chiffre d'affaires en optimisant l'assortiment et le taux de présence en linéaire". Clair, le cap fixé mardi par Jean-Noël Reinhardt, président de VIRGIN STORES, entre dans sa phase logistique sous le nom de code CALLAS (*) après la réorganisation de ses 36 magasins nationaux l'an passé. Le recrutement de Virginie Vidal au poste de directrice supply chain à la tête d'une direction d'une dizaine de personnes bouclé, le distributeur prévoit d'investir 30 millions d'euros sur cinq ans afin d'optimiser sa chaîne logistique et centraliser près de 60% de ses flux. Soit 30.000 références hors musique et livres

(45% du CA) dont la gestion du réassort demeure en magasin avec livraison directe par les fournisseurs ou à l'aide d'une plate-forme cross-dock.

"PRÊT À VENDRE" DÈS L'ENTREPÔT

Pour l'accompagner dans cette mutation, Virgin s'est tourné vers KUEHNE+NAGEL dont la plate-forme multi-clients de Bondoufle centralise sur 7.800 m² les flux concernés ainsi que le centre cross-dock livres et musique. Dès leur réception, les produits sont étiquetés puis stockés par famille et par bloc magasin afin de faciliter les préparations de commandes et la mise en linéaires. En région parisienne, cette organisation s'adosse à un

"30 millions d'euros sur cinq ans"

GECI

AÉRONAUTIQUE

100 Skylander bientôt fabriqués en Lorraine

Le Skylander, un avion de transport à hélices qui sera fabriqué en Lorraine à partir de 2011, fait actuellement l'objet de négociations pour plus d'une centaine de commandes.

Le Pdg de GECI, Serge Bitboul, a confirmé être en discussion pour vendre 100 avions SKYLANDER, bientôt fabriqués en Lorraine. GECI est en train de finaliser la définition de l'avion et "l'objectif est d'arriver à un premier vol au premier semestre 2011" pour un début de production dans la foulée, a dit M. Bitboul.

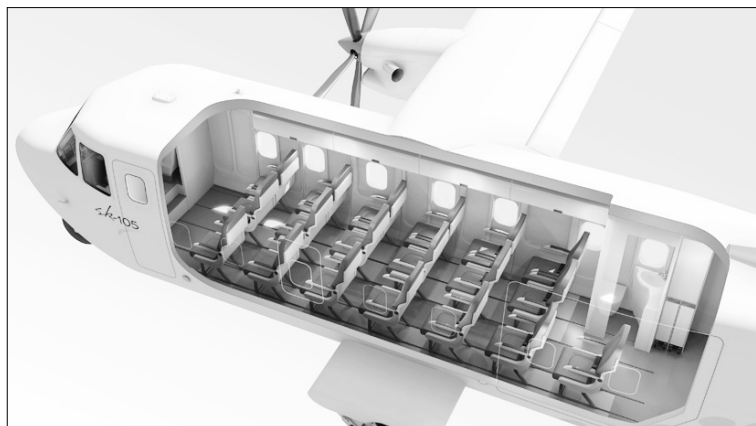
JUSQU'À 9 AVIONS PAR MOIS

La production, à Chambley-Bussières, en Lorraine, doit suivre une montée en cadence sur trois ans pour atteindre 6 avions par mois, avec éventuellement des investissements pour monter à 8 et 9 avions par mois en fonction de la demande. Le site lorrain, qui emploie une centaine de personnes, devrait ainsi atteindre plus de 300 personnes d'ici 2012, avec des recrutements d'ingénieurs ou ouvriers dans le support-produit,

assemblage, gestion, production... GECI a annoncé au Bourget quatre commandes venant d'une compagnie malaisienne pour cet avion qui coûte 4,7 millions de dollars. "On est en négociation pour plus d'une centaine d'avions en ce moment" et "on a des marques d'intérêt fortes pour à peu près 500 avions", a dit M. Bitboul.

L'avion à train fixe et à hélices, qui évoque le Twin Otter canadien, peut transporter des passagers ou des marchandises. Cet avion rustique ne nécessite pas de piste, pas d'infrastructures aéroportuaires et vise par exemple le marché africain ou du transport de passagers d'île en île, comme en Polynésie ou aux Philippines.

GECI est une entreprise d'ingénierie et construit son propre avion pour la première fois. Le groupe avait pris en 2008 le contrôle de REIMS AVIATION, qui construit l'avion de surveillance F406 NG.



De gauche à droite : Jean-Noël Reinhardt, président de Virgin Stores, et Patrick Pépin, président de Kuehne+Nagel France

plan de transport de cinq tournées quotidiennes et l'utilisation de bacs déposés au pied des rayons avec des produits triés et étiquetés. Chaque tournée assure en outre le retour des invendus (livres et disques en particulier) consolidés à Bondoufle avant une réexpédition vers les fournisseurs. En province, le schéma transport s'appuie sur sept tournées hebdomadaires avec livraison sur palette. "Centralisée, cette organisation permet de réduire les stocks de 10 à 15% et de réaliser des économies d'échelles sur les achats", confie Jean-Noël Reinhardt.

MIGRATION SÉQUENCÉE

De cinq ans, le contrat conclu entre Virgin Stores – filiale du fonds Butler Capital Partners depuis février 2008 qui déclare un chiffre d'affaires de 340 mil-

lions d'euros – et Kuehne+Nagel marque une nouvelle étape dans une collaboration initiée fin 2006. À l'époque, le distributeur avait externalisé auprès du prestataire la gestion de son entrepôt du Boulevard Mc Donald à Paris et ses transports franciliens avec le transfert de 33 personnes dont "75% font toujours partie de notre effectif", précise Patrick Pépin. C'est en avril 2008 que la décision est prise de déménager l'activité de Paris à Bondoufle donnant aujourd'hui naissance au projet CALLAS "dont la souplesse offre des capacités d'évolution comme la mécanisation ou la gestion en flux tendus", note le président de Kuehne+Nagel France.

E. D.

(*) Centralisation, Approvisionnement, Linéaires, Logistique, Assortiment

DASSAULT

AÉRONAUTIQUE

3.000 salariés en chômage partiel

Quelque 3.000 des 8.400 salariés de Dassault Aviation vont être au chômage partiel, durant une semaine par mois, à partir de septembre et jusque fin février 2010, du fait de l'effondrement du marché de l'aviation d'affaires.

DASSAULT va recourir au chômage partiel une semaine par mois à partir de septembre pour 3.000 de ses salariés. Les 5.400 salariés qui ne chôment pas leur donneront une journée de partage (jour de congé, de RTT...). En outre, les augmentations de salaires des cadres supérieurs sont reportées de six mois, à début 2010. Les salariés au chômage partiel percevront 75% de leur salaire brut (soit entre 88 et 90% du net) durant l'équivalent d'une semaine par mois en moyenne, selon un accord approuvé par tous les syndicats sauf la CGT.

Les salariés touchés sont essentiellement le personnel des sites de production d'Argenteuil (Val-d'Oise), Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), Martignas-sur-Jalle (Gironde) et Seclin (Nord), qui se situent en amont et au milieu de la chaîne de production. "L'usine de Mérignac (Gironde), en aval, a encore du travail", a précisé un porte-parole. La participation,

l'intéressement et les congés de ces salariés ne seront pas affectés. Des actions de formation supplémentaires leur seront proposées. "Ces avantages sont financés par la journée de partage et le report des augmentations des salaires des cadres supérieurs", a précisé le porte-parole.

NOUVELLE ÉVALUATION DÉBUT 2010

Avant de recourir au chômage partiel, Dassault Aviation a mis "tout en œuvre" pour l'éviter : gel des embauches, rapatriement de charges de sous-traitance ou confiées à des intérimaires, prise de congés par les salariés... "La situation sera évaluée fin 2009-début 2010, en fonction du carnet de commandes, pour envisager les étapes suivantes", a poursuivi le porte-parole. Dassault, dont les avions d'affaires (FALCON) ont représenté 62% du chiffre d'affaires en 2008, n'exclut pas des licenciements "le cas échéant".

Bouquet

MGI, en partenariat avec la société Altevvisions, propose un nouveau "bouquet de services". Baptisé "tracking 2.0", il est destiné aux professionnels du commerce international, à savoir les commissionnaires de transport et agents maritimes. Cet outil a pour objectif, selon "l'info-logisticien" marseillais, de "donner accès à toutes les entreprises, et notamment les PME et TPE, des informations sur la circulation des marchandises (suivi, statistiques...) utilisant divers modes de transports. Tracking 2.0 vient compléter AP+, système d'information communautaire gérant le passage portuaire de la marchandise.

Interruption

Le groupe pétrolier italien ENI a déclaré l'état de "force majeure" sur certaines livraisons en provenance du Nigeria, après l'attaque vendredi contre un important oléoduc, acheminant du brut jusqu'au terminal d'exportation de Brass (État de Bayelsa). Le groupe italien avait indiqué que la production des champs pétroliers reliés à cet oléoduc avait dû être immédiatement interrompue. La perte de production est équivalente à 33.000 barils/jour de brut (dont 6.000 appartenant à ENI, le reste étant la propriété d'autres compagnies pétrolières utilisant cet oléoduc) et à 2 millions de m³ de gaz par jour. En 2008, la production totale d'ENI au Nigeria s'était élevée à 122.000 barils équivalent pétrole par jour.

Gisement

StatoilHydro a découvert en mer du Nord un nouveau petit gisement de pétrole qui contiendrait entre 5,6 et 12,5 millions de barils. Une mise en exploitation à partir du champ d'hydrocarbures voisin Visund est envisagée. Outre le groupe pétrolier norvégien qui en détient 59,06%, le gisement baptisé Titan regroupe le norvégien Petoro (16,94%), l'américain ConocoPhillips (13%) et le français Total (11%).

Intégration

Après une brève phase de tests et de mise en route, la compagnie turque MNG Airlines a intégré le réseau de communication électronique dédié aux opérations de fret aérien Traxon. Le transporteur est désormais connecté aux agents de fret dans tous les pays dans lesquels elle opère. Créée en 1997, MNG Airlines est devenue le leader des opérations de fret aérien en Turquie assurant vols réguliers et charters. Les principales destinations de la compagnie turque sont Luton, Cologne, Paris-CDG et Milan-Malpensa.

En hausse

Lufthansa a légèrement révisé à la hausse sa prévision annuelle de dépense de carburant pour la deuxième fois cette année, sur fond de recrudescence des prix du pétrole. La première compagnie allemande prévoit désormais un coût de carburant de 3,55 milliards d'euros en 2009, contre 3,4 milliards précédemment, selon son directeur financier, Stephan Gemkow. En 2008, la facture de carburant du groupe avait atteint 5,4 milliards d'euros. La semaine dernière, Lufthansa avait admis devoir encore baisser ses coûts pour parvenir à rester bénéficiaire en 2009. Le groupe souffre de la faiblesse constante de la demande dans le transport de passagers et le fret et de la hausse des prix du pétrole.

Retraite



Philippe Fayol, directeur chargé de la mission de développement logistique au Grand Port maritime de Marseille (GPMM), prend sa retraite à 65 ans après 42 ans de vie professionnelle, dont 38 ans au Port autonome, devenu entre-temps GPMM. M. Fayol part avec le sentiment de la "mission accomplie" puisque l'homme qui a imaginé, conçu et commercialisé Fos Distriport, part alors que la deuxième tranche de ce programme logistique auquel personne ne croyait il y a une quinzaine d'années est achevée. Les conflits sociaux resteront ses plus mauvais souvenirs à l'époque où il était encore chargeur rhônalpin, puis directeur commercial du PAM et enfin dans les fonctions qui le conduisent jusqu'à fin juillet au GPMM. Il n'a pas spécialement de projets pour cette retraite qui démarre si ce n'est de commencer à goûter les plaisirs de l'inactivité en cette saison estivale. Il indique qu'il se rendra de temps en temps à Fos pour "voir comment ça pousse" à Distriport. Pour sa part, **Jean-Claude Terrier**, le président du directeur du GPMM, "souhaite avoir sous ses ordres 1.499 autres Philippe Fayol".

V.J.C.

Zoom...

Maersk

Accident du "Newport" : Rappel à l'ordre du MAIB

Le MAIB (Maritime Accident Investigation Branch) a publié son rapport sur l'accident du "Maersk Newport" survenu l'année dernière, dans lequel il établit des manquements de la part de la compagnie danoise.

Le 10 novembre 2008, alors qu'il reliait Le Havre à Algésiras, le navire pris dans de forts vents a d'abord subi des percées au niveau de sa coque dues à la chute de son ancre. Arrivé à Algésiras, le "Maersk Newport" a essuyé le 15 novembre un incendie durant les opérations de réparation. Au cours du sinistre, qui a duré près de cinq heures, une bouteille d'oxygène et deux d'acétylène ont explosé sans faire de blessés.

Le MAIB, qui affirme que l'incendie est "probablement dû à une cigarette jetée", reproche à MAERSK un défaut de communication entre le superviseur chargé de la sécurité et le personnel travaillant à bord, qui aurait abouti à une découverte tardive du feu, ainsi que des manquements aux règles de sécurité inhérentes aux matériaux inflammables.

Le bureau d'enquêtes a adressé des recommandations à l'armement incluant la révision de ses procédures de communication internes et externes, du contrôle de ses contractuels, de ses dispositions en matière de travaux métallurgiques et de ses procédures de rapport d'accidents. Il a aussi demandé à Maersk de conserver les informations de l'enregistreur de données de navigation pour favoriser les investigations en cas d'accident.

La société de réparation navale a, elle, été priée par le MAIB de s'assurer qu'aucun produit inflammable ne soit laissé près des bouteilles de gaz, que ses employés soient équipés de radio VHF, qu'il y ait en permanence un responsable de la sécurité actif et de procéder aux recherches de fuites de gaz préalables aux travaux.

Franck ANDRÉ

En baisse

L'archipel de Trinité-et-Tobago a annoncé son intention de baisser le prix pour l'Amérique latine de son gaz liquéfié, dont il est l'un des principaux producteurs au monde, grâce à l'installation d'un nouveau terminal. Le Premier ministre de l'archipel, Patrick Manning, s'est félicité de l'envoi il y a une semaine d'un premier chargement de gaz naturel au Chili, en soulignant que le nouveau terminal permettait une réduction significative des coûts. "Cela devrait garantir des prix compétitifs pour cette source d'énergie à des pays comme le Chili ou encore à l'industrie de l'aluminium en Jamaïque", a-t-il déclaré. En avril dernier, M. Manning avait indiqué que l'archipel, l'un des plus prospères des Caraïbes, entendait conquérir de nouveaux marchés, en dehors des États-Unis. Cette ancienne colonie britannique est le cinquième producteur mondial de gaz liquéfié.

Réaction...

Dreamliner

ANA déçue par le report du vol d'essai du 787

La deuxième compagnie aérienne japonaise ALL NIPPON AIRWAYS (ANA) s'est déclarée déçue par le report surprise du premier vol d'essai du BOEING 787 "Dreamliner", un avion de ligne de nouvelle génération qu'elle doit être la première à exploiter. "Nous sommes déçus que le premier vol du 787 ait été reporté, et nous exhortons Boeing à préciser le calendrier de l'ensemble du programme le plus vite possible", a indiqué un porte-parole d'ANA.

Boeing a créé la surprise en repoussant une nouvelle fois le premier vol d'essai du "Dreamliner", qui a déjà près de deux ans de retard. L'avionneur américain a expliqué qu'il devait renforcer une zone sur une section du fuselage, et qu'il aurait besoin de plusieurs semaines avant de donner un nouveau calendrier. Boeing affirmait encore une semaine plus tôt, lors du salon aéronautique du Bourget, être dans les temps, entre un vol d'essai prévu d'ici la fin du mois et les premières livraisons au premier trimestre 2010.

ANA, qui avait passé une commande historique de 50 appareils dans la foulée du lancement du programme 787 en avril 2004, est la première compagnie aérienne qui doit prendre possession de l'avion.

Sur le vif...

Aigle Azur

Trois vols annulés faute d'autorisation

Trois vols de la compagnie AIGLE AZUR, au départ de Paris-Orly et à destination de l'Algérie, ont été annulés entre lundi et hier, la direction de l'aviation civile algérienne n'ayant pas validé ces vols. "Il s'agit d'un malentendu, qui devrait être réglé dans la journée", a expliqué la direction d'Aigle Azur. "Chaque année, les vols pour la période d'avril à octobre sont validés, au mois de janvier, par la direction de l'aviation civile des deux pays concernés. Il y a toujours quelques oublis, qui sont régularisés au dernier moment", a ajouté la compagnie aérienne. Le vol quotidien au départ de Paris-Orly et à destination de Béjaïa a été annulé lundi et mardi, ainsi que le vol d'hier au départ de Paris-Orly et à destination d'Oran. Environ 550 passagers sont concernés. Une cinquantaine d'entre eux a pu emprunter un autre vol.

Aéroports : Augmentation de l'aide à l'insonorisation

Le décret portant à 95%, pour les riverains des aéroports, l'aide à l'insonorisation des logements pour les opérations groupées vient d'être publié au "Journal officiel". Le décret fixe les nouvelles règles concernant l'aide financière apportée aux riverains des dix principaux aéroports français dont le logement est situé à l'intérieur du Plan de gêne sonore, pour insonoriser leur logement. Cette aide est financée par la Taxe sur les nuisances sonores aéroportuaires payée par les compagnies aériennes.

Il porte notamment de 80% à 95% du plafond des travaux d'isolation cette aide pour les opérations groupées (demande



déposée conjointement par au moins cinq propriétaires de maisons individuelles d'une même commune, par un syndicat de copropriété ou un bailleur social).

M. **Gonzales**, député-maire de Ville-neuve-le-Roi, une commune voisine de

l'aéroport d'Orly, se félicite de "nouvelles avancées concrètes". "Regrouper plusieurs demandes individuelles en augmentant le taux de remboursement est une démarche qui va dans le bon sens", déclare-t-il, en indiquant qu'il reste près de 30.000 logements éligibles à cette aide autour de l'aéroport d'Orly.

Dans son rapport annuel publié en avril, l'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA) avait estimé que certains chantiers du Grenelle de l'environnement s'étaient "enlisés". L'ACNUSA avait notamment déploré le retard pris dans la publication de ce décret.

Emploi

UNITED AIRLINES va supprimer 600 postes supplémentaires parmi son personnel de bord. Ces emplois représentent environ 4% des effectifs de cette catégorie de personnel, actuellement de 13.500 personnes. Ces suppressions viennent s'ajouter aux 1.500 réalisées l'an dernier parmi le personnel de bord, qui a jusqu'au 31 août pour décider de départs volontaires. "Nous espérons avoir assez de réponses pour éviter des licenciements", a indiqué la compagnie aérienne américaine.

Représentativité

L'Assemblée nationale a adopté avant-hier un amendement visant à introduire une représentativité syndicale propre aux pilotes de ligne, mesure exigée par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) mais dénoncée par la CGT et la CFDT. Le SNPL avait même menacé d'une grève cet été s'il n'obtenait pas un vote du Parlement en sa faveur.

l'antenne

Édité par la SMECI
sarl au capital de 2.200 Euros
R.C. 447 889 395 00037

Siège social : 32, avenue André Roussin
BP 36 - 13321 Marseille Cedex 16
ISSN 0395-8582 - CPPAP 0313T79480

Imprimerie : RPN
36/40 boulevard Robert Schuman
93190 LIVRY GARGAN
Dépôt Légal : 10 Avril 2006

Directeur de la publication : N. ARIAS
Gérant : Richard REVERCHON

Tél. : 04.91.33.25.81 - Fax : 04.91.55.58.97
Site Internet : www.lantenne.com
Publicité : F. Revenaz 04.91.13.71.60
Bureau Normandie : 06.21.88.97.42
Annonces maritimes : 04.91.33.83.01
Abonnement : 04.91.13.71.59

E-mail : redaction@lantenne.com
f.andre@lantenne.com
v.calabrese@lantenne.com

ABONNEMENT FRANCE :

Un an 406,00 €
Six mois 263,00 €
Tarif pour l'étranger et par avion sur demande

Prix du numéro : 2,40 €

Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation professionnelle continue